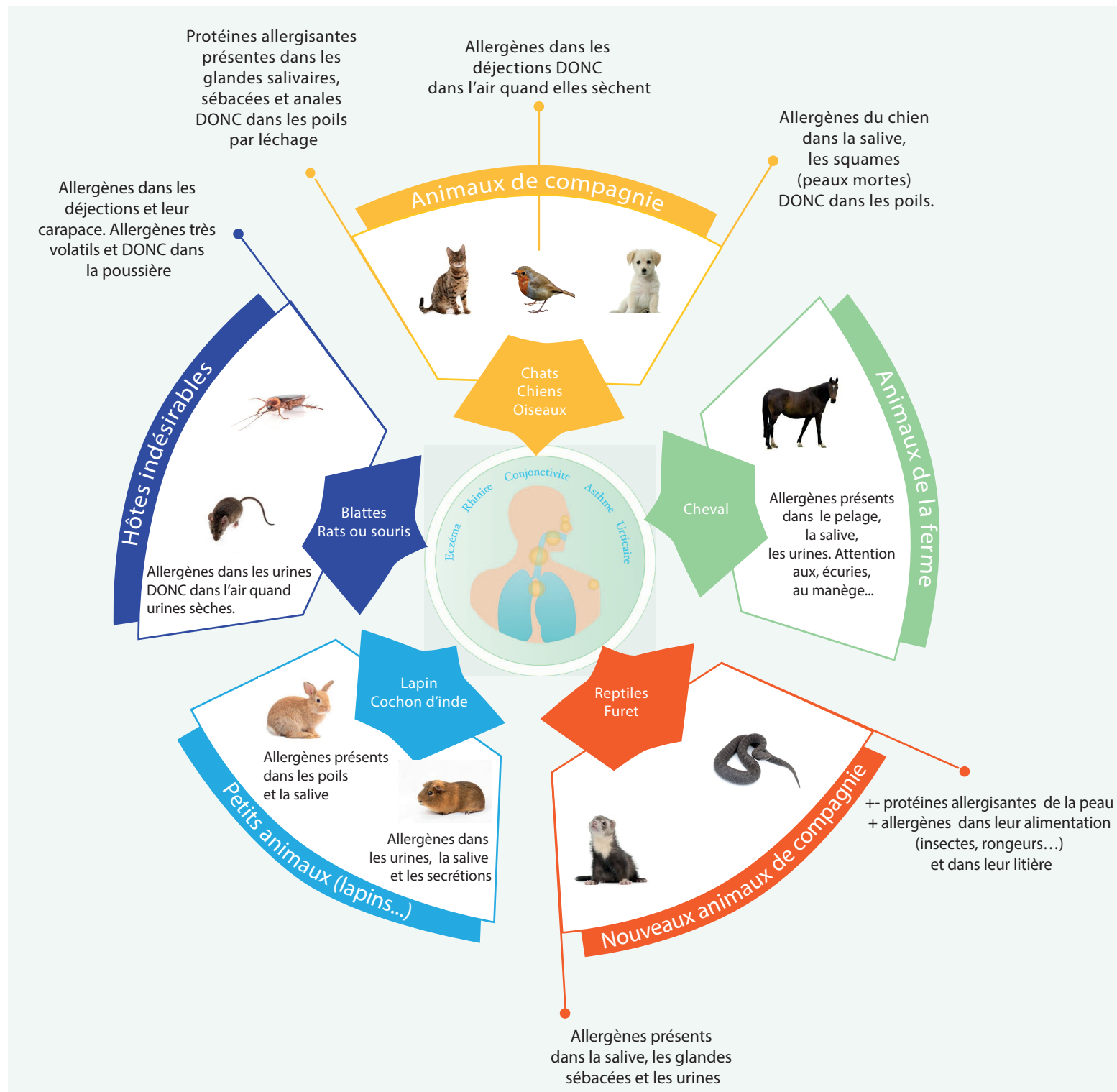


L'ALLERGIE AUX ANIMAUX

*L'allergie à un animal peut, si mal traitée, évoluer vers des formes sévères (asthme, choc anaphylactique).
 Il est important de comprendre les mécanismes et de diminuer les expositions.*

Les allergènes peuvent pénétrer dans l'organisme par inhalation, ingestion ou par contact, direct ou indirect (par dépôt sur des supports : vêtements, tapis, literie, canapés...).

L'allergie par procuration est fréquente (chat, chien, cheval ...) : elle se manifeste lors de la fréquentation d'une personne ayant un animal pour lequel il existe une allergie.



*Le meilleur moyen de diminuer l'exposition aux allergènes de son animal est de s'en séparer.
 Si c'est impossible : (voir verso)*

Que faire pour diminuer l'exposition aux allergènes de mon animal ?



En ce qui concerne la litière, la cage, l'enclos, le box ...

La personne allergique doit déléguer son entretien à une personne qui ne l'est pas

o Éviter la présence des cages, terrariums, aquariums dans les chambres

o La litière ou la cage doit être **disposée dans une pièce facilement nettoyable et sans vêtements stockés**

o La faire nettoyer **au moins une fois par semaine**. Attention : lors du nettoyage d'un box ou d'une volière, les vêtements utilisés doivent être ôtés en dehors du logement et lessivés à part

o Choisir des litières qui génèrent moins de poussières (chanvre pour les rongeurs par ex)



En ce qui concerne le logement (se référer à la fiche des recommandations générales)

o **Aspirer les sols et les tapis** (s'il en reste) avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA, de calibre 12 au minimum

o Augmenter **le lavage des sols des pièces où l'animal a accès** et plus fréquemment encore en période de mue

o **Aspirer et nettoyer fréquemment les supports textiles** en contact avec les animaux



En ce qui concerne l'animal :

o **Éviter sa présence dans le logement** ; le préférer à l'extérieur quand c'est possible (jardin, niche, garage, chenil ...)

o Si l'animal est à l'intérieur, **limiter son périmètre d'accès** : lui interdire l'accès aux chambres, aux canapés et fauteuils, aux tapis ...

o Lui imposer **une aire de couchage** (couverture dans un panier ...) : aspirer celle-ci 2 fois par semaine et la lessiver 1 fois par semaine

o **Éviter les contacts**, ou à défaut se laver les mains et les bras. Éviter les léchages

o Chaque jour, **faire brosser l'animal à l'extérieur** par une personne non allergique

o **Laver l'animal** ou assurer un toilettage régulier

o Penser à **nettoyer les jouets** des animaux

Spécificités nuisibles (rats, souris, blattes, punaises ...) :

Avertir le propriétaire de l'infestation.

Rongeurs :

- veiller à ranger les aliments dans des boîtes hermétiques, en plastique
- poser des appâts, des tapettes ...

Blattes :

- préférer les traitements sous forme de pâte ou de gel aux traitements aérosols.
- éviter la présence de déchets alimentaires : les nettoyer et les mettre dans des poubelles qui ne resteront pas stockées dans le logement.
- ranger les restes d'aliments dans des boîtes hermétiques placées au réfrigérateur.
- ne pas écraser les blattes au risque de disperser leurs œufs.